

Conscient de la situation particulière que nous avons toutes et tous rencontrés en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 et de l'impact économique que celle-ci a pu avoir sur de nombreux secteurs d'activités, y compris le sport, le District de Provence, par l'intermédiaire de son Comité de Direction, se devait d'être solidaire et à l'écoute de ses clubs, et cela dans leur intérêt.

Ainsi, lors de sa réunion en date du 11 mai dernier, différentes mesures ont été avancées en vue de vous soutenir et de vous accompagner, comme notamment notre participation au Fonds de Solidarité lancé par la F.F.F. pour un montant dépassant les 40 000 euros, ou encore au niveau de votre trésorerie.

A ce titre, le Comité de Direction a pris la décision de ne pas tenir compte de l'échéance du second solde provisoire fixé au 11 mai 2020 et ainsi de ne pas sanctionner les clubs débiteurs qui auraient dû régulariser leur situation financière à cette date, reportant cette échéance au 30 juin 2020.

Lors de sa dernière réunion en date du 6 juillet 2020, de nombreux clubs n'ayant pas encore régularisé leur situation, et ne souhaitant pas, pour les raisons évoquées supra, appliquer de manière stricte les sanctions règlementairement prévues, le Comité de Direction a décidé de reporter une dernière fois cette échéance, et cela de manière exceptionnelle, à la date du 15 août 2020, vous faisant ainsi bénéficier d'un délai total supplémentaire de plus de trois mois.

En l'absence de régularisation de votre situation financière à cette date, conformément aux dispositions de l'article 2-2 des Règlements Sportifs du District de Provence, les clubs concernés se verront interdire d'engagement pour la saison 2020/2021.

Si le prononcé d'une telle sanction n'est jamais effectué de gaieté de cœur, il est utile de rappeler que comme chaque club, le District de Provence est une association loi de 1901 et subit par conséquent les diminutions des subventions publiques et a été également impacté par la pandémie du Covid-19.

Etre solidaire et vous accompagner, remplissant ainsi notre rôle d'instance fédérale de proximité, nous le faisons et nous continuerons à le faire, mais cela ne doit pas être réalisé au détriment de la santé financière de notre District, et donc de notre football provençal.

Le Comité Directeur